



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2021



Etaient Présents :

- ↵ **VERSLYPE Steve, *Président***
- ↵ **BURETTE Jean-François, CASTIGLIONE Vita, MAES Jérémy, RECHE Claude, SAINTY Dominique**

Etaient excusés avec pouvoir:

- ↵ **Dr DOUBLET Mathilde, GODON Madison, LEMAIRE Dorothée, LEMAIRE Philippe, LIENARD Freddy, Dr MORLIGHEM Bernard, PREVOST Françoise, VASTRA Céline**

Observateurs :

- ↵ **C.A.P.H : Emmanuel HINFRAY**
- ↵ **Mairie de Denain : DERHAL Akim, MILLOTTE Jérôme, CARTA Bruno**

Secrétaire de réunion :

- ↵ **Dominique SAINTY**



Dans l'attente que tous les participants soient présents, une liste des candidatures est ventilée. Mr BURETTE s'interroge sur ces nouvelles candidatures.

Depuis plusieurs mois, le Comité est réduit à 4 personnes et au cours des différentes réunions, il ne voyait plus les autres membres et notamment le Dr Pierre MARY (non présent en 2020 à la dernière pour cause de confinement).

Dominique SAINTY intervient de nouveau en précisant que le Comité a enregistré de nombreuses démissions et qu'on devrait se réjouir de ces nouveaux membres prêts à s'investir comme l'indique leur lettre de candidature et ainsi assurer la continuité du centre médico-sportif.

Elle informe les membres présents que ce sont toutes des personnes qui ont été ou sont proches de l'Association par leur aide ou leurs conseils voire des projets.

Steve VERSLYPE est démissionnaire en raison de problèmes personnels mais il ajoute que le Centre médico-sportif est un outil indispensable pour les sportifs sur le territoire de la C.A.P.H. C'est une association à visée préventive et dans le domaine de la santé. Récemment, le C.M.S a développé un partenariat avec le Centre Hospitalier grâce à l'arrivée de 2 chirurgiens orthopédistes pour la prise en charge des traumatismes liés à la pratique du sport. C'est un potentiel à développer et à conserver pour tous les athlètes de la Porte du Hainaut. Cette nouvelle consultation est indépendante du C.M.S mais permet une communication et un rappel sur l'activité du C.M.S.

Mr Emmanuel HINFRAY rappelle sa présence en raison d'une lettre anonyme adressée à la C.A.P.H qui évoquait un dysfonctionnement avec démission du Comité et des salaires non payés. Lors de la réunion du 16 avril, la C.A.P.H a annulé l'élection car elle ne collait pas à la législation et a proposé une A.G extraordinaire comme le prévoit les statuts de l'Association. Il informe que la C.A.P.H a gelé le 2^{ème} acompte sous réserve de la présentation d'un nouveau Comité et de nouveaux statuts adoptés par ce Comité. Il ajoute que la subvention doit permettre aux sportifs de la Porte du Hainaut de bénéficier d'un tarif préférentiel : ce qui est fait, précision fournie par Vita CASTIGLIONE.

Il s'inquiète des candidatures au Bureau et si toutes les cotisations sont réglées pour le vote

↳ Il manque 2 cotisations : Mr BURETTE et Mr LEMAIRE

Qui se présente à la Présidence :

- ↳ Dominique SAINTY informe que Dorothée LEMAIRE avait remis la candidature de son mari pour la Présidence
- ↳ Jean-François BURETTE annonce la candidature de Dorothée LEMAIRE mais souligne qu'elle souhaite que ses vacances continuent de lui être payées.
- ↳ J.F BURETTE et Claude RECHE se représentent à la Trésorerie si Dorothée est élue Présidente

Mr HINFRAY informe que les élections ne peuvent avoir lieu car les candidats au Bureau doivent être présents ; ce qui n'est pas le cas et qu'il faudra sous 15 jours renouveler cette élection !

Jean-François BURETTE enchaîne sur les difficultés financières de l'Association récurrentes et le recours au prêt relais en attente de la subvention C.A.P.H. Que les Trésoriers, suite à un découvert de 6.500 € avait dû régulariser la situation à la banque. Ils préconisent la mise en place d'un fonds de roulement. Mr MILLOTTE propose une rationalisation des finances.

Mme SAINTY précise que ce découvert était lié au retard de versement de la subvention Région pour l'ergocard , a duré 10 jours et entraîné 12 € de frais.

Mr BURETTE conclut que les trésoriers et le Président sont bénévoles (prévus par le Comité) et évoque les taux horaires des contrats comme celui de la secrétaire depuis plus de 13 ans

Mme SAINTY demande à Mr BURETTE de cesser de profiter de ces réunions pour régler ses comptes personnels avec elle, qu'il y a d'autres contrats plus avantageux.

Elle rectifie que, sous la Présidence du Dr GARY, elle a repris un contrat mi-temps suite à la démission d'une secrétaire à l'été 2012 mais qu'elle a conservé un temps bénévole comme membre du Bureau et de 2002 à 2012, elle a été complètement bénévole.

En général, elle est présente au C.M.S plus de 20 heures par semaine.

Mme CASTIGLIONE confirme que Mme SAINTY assure une présence tous les jours.

Elle ajoute qu'aucun Président n'avait, jusqu'à présent, trouvé à contester.

Elle annonce qu'elle pense démissionner de sa fonction de secrétaire en 2022 après avoir trouvé et formé un(e) remplaçant(e) mais ignore si elle restera encore au Comité.

Mr BURETTE souhaite créer ce fond de roulement en transformant tous les C.D.I en C.D.D vacataires et revoir le temps de travail de chacun

Mr HINFRAY interpelle sur la légalité de ce projet et Mme CASTIGLIONE intervient qu'un C.D.I est difficile à modifier et qu'il faut l'accord de l'intéressé.

Mr HINFRAY interroge sur les finances actuelles qui doivent être positives puisqu'on a enregistré une baisse d'activité. Ce qui est confirmé par Mr VERSLYPE et Mme SAINTY

Mme SAINTY craint l'explosion de l'équipe médicale suite à ces annonces et rappelle qu'on a perdu, en novembre, un médecin quand on lui a annoncé ces décisions. Elle ne sait si on se rend compte comme on a du mal à trouver des professionnels de santé. Elle est plus inquiète pour le remplacement du matériel vétuste et le recrutement de médecins mais admet que les finances restent préoccupantes.

Faute de présence des candidats à l'élection du nouveau bureau, le vote est donc reporté au Mardi 1^{er} JUIN à partir de 17h30. Les candidats au Bureau doivent se faire connaître.

FIN DE REUNION à 18 HEURES 45

Steve VERSLYPE

Président de l'Association SPORT de la Porte du Hainaut

